

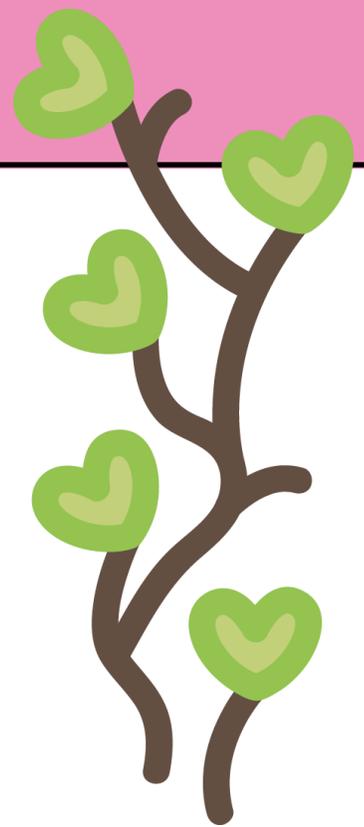


*Politique familiale
Municipalité
de Saint-Maurice*



Table des matières

Un mot du maire	3
Un mot de la présidente du comité famille	3
Préambule	4
Fondement	5-6
Contexte	7
Étape d'élaboration / Plan d'intervention	7
Statistiques	8
Axes d'intervention	9-10
Plan d'intervention	11-12-13
Conclusion	14



Un mot du maire

**Monsieur
Gérard Bruneau**



Depuis de nombreuses années, notre municipalité se donne comme mission d'offrir à la population une qualité de vie répondant à ses attentes. Pour y arriver, nous devons nous doter d'une politique familiale évolutive et capable de répondre aux besoins de toutes les tranches d'âges à partir de la jeune enfance jusqu'à nos aînés.

Conséquemment, lors de nos planifications budgétaires annuelles, le point « services aux famille » est présent et demeure un enjeu incontournable que se traduit par l'ajout annuel de réalisation dans les secteurs en besoin d'évolution.

Aussi un facteur important est celui du développement démographique de notre municipalité depuis une vingtaine d'années. Notre politique familiale se doit d'être accueillante et être un élément de rétention pour notre population en général.

Pour vous permettre d'en apprendre encore plus sur les services offerts, je vous invite à consulter notre politique familiale qui vous fera connaître et apprécier les diverses installations et les nombreux équipements mis à la disposition des familles et de la population en général.

En terminant, notre conseil municipal et son personnel continue de miser sur une politique familiale active qui fera grandir en chacun de nous le sentiment de bien-être, de confort et de bonheur à vivre à Saint-Maurice et de s'identifier comme citoyen et citoyenne à part entière.

Gérard Bruneau, maire



Un mot de la présidente du comité famille

**Madame
Sophie Gagnon**



Comme présidente et au nom du comité famille de Saint-Maurice, il me fait plaisir de vous présenter notre nouvelle politique familiale intitulée : Au cœur de nos familles. Elle tient compte autant de nos familles que de nos aînés. Elle contient des actions précises pour répondre aux besoins et aux désirs de nos citoyens et citoyennes, afin de les aider à améliorer leurs conditions de vie dans notre beau milieu.

Merci à tous ceux et celles qui, par leur collaboration, ont permis sa réalisation

Sophie Gagnon, présidente

Préambule

La municipalité de Saint-Maurice désire offrir des conditions de vie favorables aux familles de son territoire. C'est avec un désir profond de répondre aux besoins de ces dernières que la municipalité de Saint-Maurice amorce le renouvellement de sa Politique familiale (PFM).

Reconnaissante de la contribution des familles au dynamisme municipal et en tant que palier gouvernemental le plus près d'eux, la municipalité joue un rôle déterminant quand à l'épanouissement de sa communauté.

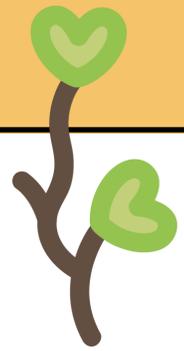
Les réalités qui composent le quotidien des familles d'aujourd'hui ont bien changées. Au fil des ans et, par conséquent, de nouveaux enjeux se pointent et appellent certaines actions pour les aider et les accompagner dans leur quotidien. La municipalité entend donc agir afin de contribuer à maintenir une belle qualité du milieu de vie dans le respect et les limites de son champ de responsabilités. Pour ce faire, la municipalité entend collaborer avec les différents partenaires locaux et régionaux afin de permettre un développement familial dynamique et durable.

La réalisation de ce document est le fruit de plusieurs mois de travail de la part du comité famille, des élus et du personnel-cadre des différents services municipaux. C'est aussi l'écho de ses 3601 citoyens et la réflexion partagée avec les organismes du milieu, qui nous ont exprimé leurs visions en répondant aux différentes étapes de consultation à l'égard des besoins des familles de la municipalité de Saint-Maurice.

Vous retrouverez dans ce document les fondements révisés de la Politique familiale, car depuis le premier plan d'action, plusieurs années se sont écoulées, donc bien des choses ont changées. Vous trouverez la description des huit axes d'interventions qui ont été ciblés, dont certains plus prioritaires que d'autres dans notre municipalité, ainsi que la définition et la description du comité famille qui ont tous travaillé à l'élaboration de ce plan d'action. Pour finir, la récolte de cette démarche, soit les tableaux décrivant précisément les constats faits sur les besoins des familles de la municipalité de Saint-Maurice, les objectifs visés, les actions identifiées, les groupes d'âge concernés, les responsables et partenaires de la réalisation de ces actions, l'échéancier de réalisation des actions souhaitées pour la période 2022-2024 et enfin, le budget nécessaire à la réalisation de ces actions.

La municipalité souhaite, par le renouvellement de son plan d'action présenté ici même, contribuer au bien-être des familles en offrant un gamme d'activités et de services répondants aux besoins actuels de ces derniers. C'est donc avec fierté que le comité famille présente son nouveau plan d'action 2022-2024.





Le titre et le logo de la politique

Titre : Politique familiale de la Municipalité de Saint-Maurice

Slogan : Au cœur de nos familles

Logo : Un logo a été créé à cet effet par Emy Désilets, étudiante en infographie, citoyenne de Saint-Maurice

La définition de la famille

Le comité famille de la municipalité a élaboré une définition large de la famille qui tient compte des changements opérés dans la vision traditionnelle de celle-ci durant les dernières décennies.

La famille est la cellule de base de notre société. C'est un lieu d'apprentissage et de soutien qui favorise le développement global des individus. Elle inclut au moins une relation intergénérationnelle. Cette relation s'inscrit dans diverses réalités familiales en se fondant sur des liens multiples et variés.

La mission de la politique familiale

Par sa Politique familiale, la Municipalité de Saint-Maurice place les familles, dans leurs différents cycles de vie, au cœur de ses préoccupations et décisions afin d'affirmer leur importance et de contribuer à l'enrichissement de leur qualité de vie.

Les principes directeurs

Quelques principes fondamentaux ont été identifiés comme lignes de conduite en matière de développement familial et sous-tendent les choix faits dans la Politique familiale.

Accessibilité : Favoriser l'accès à des services variés et adaptés, aux contraintes et besoins de toutes les familles. Les horaires, la tarification, la diversité d'options, l'information et la sécurité peuvent favoriser ou réduire l'accessibilité des services, équipements et activités. Assurer l'inclusion de tous les membres des familles et de tous les types de famille.

Reconnaissance des acquis du milieu : Reconnaître et miser sur les forces: engagement de personnes, de comités ou d'organismes, sur la variété, la quantité et la qualité des initiatives et actions déjà réalisées dans chaque communauté.

Engagement civique : Permettre aux familles d'être écoutées et de participer aux décisions qui les touchent. Permettre aux citoyens de participer activement par l'entremise de comités. Favoriser une démocratie locale par la participation des familles à l'évolution de la collectivité. Favoriser l'entraide et l'assistance entre les citoyens.

Concertation et partenariat : Le soutien à apporter aux familles et à leurs membres est l'affaire de tous les partenaires : gouvernements, municipalités, organismes communautaires, établissements d'éducation, de santé et de services sociaux, milieux de travail, entreprises et bien sûr, les familles elles-mêmes.

Efficience : Être axé sur la planification et la réalisation d'actions concrètes en faveur des familles et l'atteinte de résultats tangibles.

Prévention et promotion de saines habitudes de vie : Privilégier la prévention à l'action réparatrice et mettre en place des conditions qui facilitent chez les familles l'adoption de saines habitudes de vie.

Les objectifs généraux de la Politique familiale

- ⇒ Reconnaître et promouvoir la place des familles dans leur milieu
- ⇒ Offrir un milieu de vie de qualité où il fait bon vivre en famille
- ⇒ Favoriser l'établissement de nouvelles familles, la rétention des familles actuelles et le maintien des jeunes dans la municipalité
- ⇒ Maintenir, adapter ou améliorer la qualité des services et structures municipales s'adressant aux familles
- ⇒ Fournir aux administrations municipales ainsi qu'à leurs partenaires un cadre de référence pour la planification, la mise en œuvre et le suivi d'actions en faveur des familles
- ⇒ Encourager un partenariat entre les municipalités, la MRC et les ressources du milieu vers des actions communes en faveur du mieux-être des familles
- ⇒ Favoriser des actions concrètes par et pour les familles
- ⇒ Demeurer constamment à l'écoute des besoins des familles et développer un réflexe famille dans toutes les prises de décisions de la municipalité
- ⇒ Consolider la solidarité intergénérationnelle

Les champs d'intervention

De façon générale, la municipalité est présente dans plusieurs sphères d'activités quotidiennes des familles. Elle a le pouvoir d'agir dans plusieurs secteurs touchant leur qualité de vie et occupe une place centrale dans l'amélioration de celle-ci. Elle a également le pouvoir de créer et de rassembler certains organismes visant la qualité de vie de ses citoyens.



Le comité famille

Le comité famille de la municipalité est composé de représentants d'organisations impliqués dans l'offre de services aux familles. Ce comité, appuyé par l'ensemble des responsables municipaux, a adhéré aux fondements généraux de la Politique familiale (définition de la famille, mission, objectifs généraux, valeurs, axes d'intervention).

Parallèlement, le comité famille de la Municipalité de Saint-Maurice a élaboré un bilan du plan d'action 2019-2021, ce qui a permis de prendre conscience des actions réalisées au cours de ce plan d'action, et de ce fait, a permis l'élaboration de ce nouveau plan 2022-2024 qui sera soumis pour adoption au conseil municipal. Ce comité est composé de :

Madame Sophie Gagnon, RQF, responsable des questions familiales

Madame Karine Dufresne, employée municipale

Madame Josée Gagnon

Madame Audrey Labarre Rheault

Madame Nathalie Guité

Madame Yvette Magny

Madame Marika Rouleau



Étapes d'élaboration du plan d'action

Diverses étapes ont été réalisées afin d'arriver à la production d'un nouveau plan d'action municipal répondant de façon plus actuelle aux besoins des familles :

- ⇒ Bilan des actions souhaitées versus celles posées dans la perspective du plan d'action
- ⇒ Préparation et distribution à tous les citoyens d'un sondage sur les besoins des familles
- ⇒ Étude des résultats du sondage pour en ressortir les constats sur les besoins à combler pour les familles
- ⇒ Identification des constats, objectifs, actions, des groupes d'âges, des échéanciers, des responsables et partenaires et des budgets nécessaires pour la réalisation des actions.

Plan d'intervention 2022-2024

Le comité famille municipal a identifié un certain nombre de constats. Certains axes d'intervention sont apparus plus prioritaires que d'autres. Le comité a ensuite déterminé des objectifs à atteindre durant les années 2022-2024 et des actions à poser pour concrétiser ces objectifs.

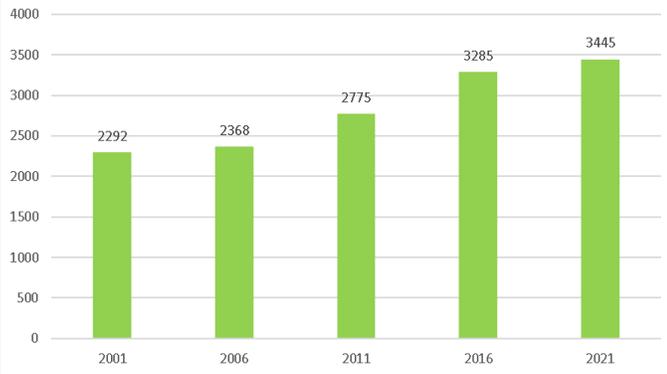
- ⇒ Les constats faits sur les besoins des familles de la municipalité
- ⇒ Les objectifs fixés
- ⇒ Les actions identifiées

- ⇒ Les groupes d'âge concernés
- ⇒ Les responsables et partenaires de la réalisation de ces actions
- ⇒ L'échéancier de réalisation des actions pour la période de 2022,2023 et 2024
- ⇒ Le budget nécessaire à la réalisation de ces actions

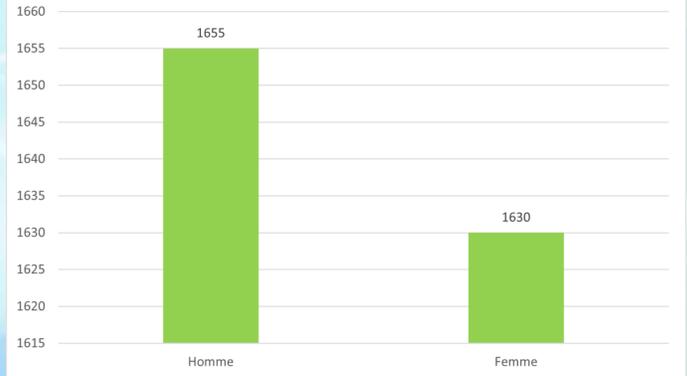
Statistiques



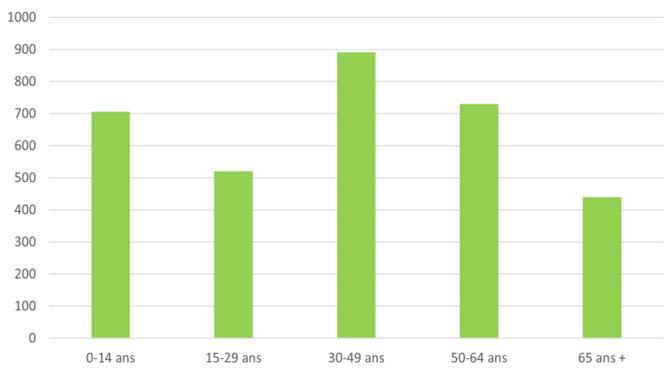
Évolution de la population de 2001 à 2021



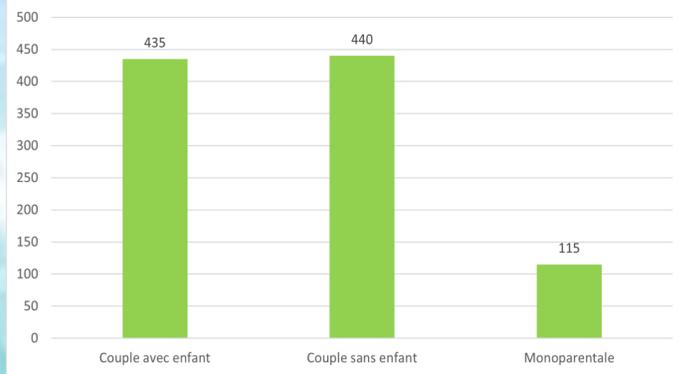
Composition des genres 2016



Population par groupe d'âge 2016



Composition des familles 2016



Référence : Statistique Canada / Profil de recensement 2016



Axes d'intervention

Voici les huit axes d'interventions qui ont été ciblés dans le cadre de cette politique

1- L'information et les communications

L'information est une condition première à l'utilisation des services par les familles

- ⇒ Diffusion large et régulière de l'information sur les services, ressources et activités offerts aux familles (base de données disponible en tout temps)
- ⇒ Accueil des nouveaux arrivants
- ⇒ Offre d'accès gratuit ou à un coût minimal à des ordinateurs et à internet

2- Les loisirs et la culture

Offre d'espaces et d'équipements de loisir, de sport, de plein air et de culture pour les familles

- ⇒ Offre d'une large palette d'activités de loisirs et culturelles, adaptée aux besoins et préférences des différents groupes d'âge avec des tarifs et des horaires tenant compte des réalités des familles
- ⇒ Valorisation d'activités qui réunissent tous les membres de la famille qui leur permettent de vivre des moments de qualité ensemble. Offre d'activités conjointes parents/enfants
- ⇒ Offre d'activités intergénérationnelles et familiales (multi-générationnelles)
- ⇒ Offre de services de garde, de camps de jour et d'activités pendant les congés scolaires tenant compte des besoins des parents qui travaillent

3- La vie communautaire

Un milieu qui valorise la famille et la participation des aînés offre des activités récréatives qui renforcent tant l'entité familiale que le sentiment d'appartenance à la communauté. Il propose des services pour soutenir les parents dans leur vie quotidienne et facilite l'intégration des aînés à la vie de la communauté.

- ⇒ Offre d'activités réunissant les différents membres d'une même famille et qui valorisent la cellule familiale
- ⇒ Offre d'activités pour renforcer le sentiment d'appartenance des familles à leur municipalité et à leur MRC ainsi que le tissu communautaire

- ⇒ Soutien aux organismes communautaires qui offrent des services aux familles (accorder des subventions, prêter ou louer des locaux, soutenir le développement)
- ⇒ Soutien à l'offre de service de garde à la petite enfance et en milieu scolaire
- ⇒ Encouragement de la participation citoyenne
- ⇒ Soutien à l'intégration des personnes âgées dans des activités communautaires de « famille » et dans des activités scolaires
- ⇒ Encouragement et soutien du bénévolat par des gens de tout âge. Offre d'une gamme d'options flexibles pour les bénévoles de tout âge

4- Habitation

En matière d'habitation, les familles recherchent la proximité des services et des lieux de travail, l'offre de logement ou de maisons de qualité à coût raisonnable et dans certains cas la possibilité de construire une nouvelle propriété dans un environnement agréable et sécuritaire. Un milieu qui se soucie de l'offre de service de proximité, de logements abordables et de résidences pour aînés supporte ce désir.

- ⇒ Accessibilité à des logements abordables
- ⇒ Stimulation et contrôle de la fonction résidentielle sur le territoire. Selon les besoins, encouragement de la construction résidentielle, modification de zonage, aménagement des services pour les nouvelles propriétés, contrôle de la transformation et de l'entretien des résidences
- ⇒ Support à l'offre de service de proximité pour garantir le bien-être des familles
- ⇒ Offre de subventions à l'établissement, à la rénovation ou à la construction résidentielle
- ⇒ Offre de logement à loyers modérés à proximité des services et du reste de la communauté
- ⇒ Support à l'implantation de résidences pour les personnes âgées, selon les besoins, qui libèrent des habitations pour les jeunes familles et permettent de maintenir les membres des familles de différents âges à proximité les uns des autres

5- La sécurité

Un milieu propice aux familles doit être sécuritaire. Le respect de la vitesse par les conducteurs, les vols, le vandalisme, le sentiment de sécurité de chaque membre de la famille dans les espaces publics sont tous des aspects qui préoccupent les familles.

- ⇒ Offre d'un milieu de vie sécuritaire aux familles par l'aménagement des lieux publics, l'ajustement de la réglementation, la collaboration avec les services policiers, la promotion de la prévention, le développement de l'entraide et de la surveillance locale
- ⇒ Amélioration de la sécurité par un bon éclairage des rues
- ⇒ Mesure pour diminuer le vandalisme
- ⇒ Mesure pour diminuer la vitesse de circulation sur les routes
- ⇒ Aménagement de bandes cyclables séparées des routes

6- Le transport

En milieu rural, les distances à parcourir sont souvent grandes, tant pour les loisirs, le travail que la réponse à plusieurs besoins essentiels. Les administrations municipales et la MRC peuvent contribuer à faciliter les déplacements des familles.

- ⇒ Entretien des chaussées et trottoirs
- ⇒ Aménagement sécuritaire des voies pour les piétons et vélos et le déplacement avec une poussette
- ⇒ Panneaux de signalisation et intersections voyants et bien placés
- ⇒ Offre d'un système de déplacement intermunicipal et à l'extérieur de la municipalité (accompagnement, transport collectif)

7- Aménagement du territoire et l'environnement

Les questions de salubrité, d'environnement et d'aménagement du territoire ont une relation évidente avec le bien-être des familles. Elles contribuent à protéger la qualité du milieu de vie et à favoriser la santé des familles.

- ⇒ Aménagement d'espaces verts, de parcs, d'installations pour la pratique d'activités de plein air, de bancs publics
- ⇒ Entretien adéquat des trottoirs pour favoriser les déplacements. Passage pour piétons sécuritaires. Les routes

sont en bon états, avec des égouts couverts et un bon éclairage

- ⇒ Mise en place d'équipements, d'aménagements de lieux publics, de voies piétonnières, bref de tout ce qui rend un ensemble résidentiel habitable et sécuritaire pour les familles
- ⇒ Offre de service de salubrité (qualité de l'eau potable, raccordement des égouts sanitaires, entretien des logements collecte des déchets)
- ⇒ Maintien de la propreté des lieux publics
- ⇒ Aménagement de toilettes publiques à l'intérieur, salubres et bien entretenues. Installation de tables à manger
- ⇒ Planification de l'aménagement en fonction des besoins

8- Les services municipaux

Plusieurs mesures administratives peuvent soutenir les familles :

- ⇒ Maintien de la fonction du RQF et mise en place d'un comité famille pour veiller à l'application et au suivi de la Politique familiale
- ⇒ Établissement d'heures d'ouverture des services tenant compte des parents travailleurs
- ⇒ Étalement des paiements de taxes
- ⇒ Regroupement et facilité d'accès des services avec l'aménagement de places assises, de toilettes, d'ascenseurs ou de rampes pour les personnes à mobilité réduite
- ⇒ Personnels des services courtois et serviables
- ⇒ Service de messagerie vocaux donnant des instructions lentement et clairement



Plan d'action

INFORMATION ET COMMUNICATION

Constats	Objectifs	Actions	Type d'action		Responsables & Partenaires	Échéancier			Prévision Budgétaire
			Famille	Aîné		2022	2023	2024	
Difficulté à passer l'information aux citoyens	Faciliter et améliorer l'information entre la Municipalité et la population	Produire un aide-mémoire mentionnant les services importants	X	X	Service aux citoyens	X	X	X	0 \$
		Mettre en place un cahier de programmation à conserver	X	X	Service aux citoyens	X	X	X	5 100 \$
		Installer un tableau numérique	X	X	Service aux citoyens	X	X	X	12 750 \$
		Faire une mise à jour régulière du site web	X	X	Municipalité	X	X	X	0 \$
		Maintenir la page Facebook à jour	X	X	Municipalité	X	X	X	0 \$
		Faire des appels automatisés	X	X	Municipalité	X	X	X	6 000 \$

LOISIRS ET CULTURE

Constats	Objectifs	Actions	Type d'action		Responsables & Partenaires	Échéancier			Prévision Budgétaire
			Famille	Aîné		2022	2023	2024	
Certaines infrastructures ont besoin d'améliorations	Améliorer les offres de service et les installations	Moderniser le local du camp de jour	X		Service des loisirs	X	X	X	5 000 \$
		Couvrir la patinoire	X	X	Service des loisirs		X		300 000 \$
		Améliorer le parc du secteur Brûlé et Benoit (Gazebo)	X	X	Municipalité		X		15 500 \$
Il y a peu d'activités offertes aux adolescents de la Municipalité	Créer une activité pour les adolescents	Construire un skate parc pour les 6 à 18 ans	X		Service des loisirs	X			31 200 \$
		Proposer aux adolescents une place dans les divers comités municipaux	X		Service des loisirs	X			0 \$
		Installer des modules d'exercice dans les parcs.	X	X	Service des loisirs et municipalité	X	X		30 000 \$

VIE COMMUNAUTAIRE

Constats	Objectifs	Actions	Type d'action		Responsables & Partenaires	Échéancier			Prévision Budgétaire
			Famille	Aîné		2021	2022	2023	
Les familles souhaitent que plus d'activités soient organisées pour les familles	Reconnaître l'importance des familles	Organiser des journées spéciales :			Service des loisirs et Comité famille				2 000 \$
		Fête des voisins							700 \$
		Fête de l'Halloween	X	X		X	X	X	400 \$
		Fête de Noël							300 \$
		Fête hivernale							4 000 \$
		Fête Nationale							1 000 \$
		Concours et tirage							
	Permettre la tenue d'une activité récréative de plus pour les gens	Augmenter la panoplie de cours offerts :			Service des loisirs et Comité famille				
	Mini-chefs		X	X		X	X	0 \$	
	Mini-sports								
	Cours de danse								
	Etc.								

SÉCURITÉ

Constats	Objectifs	Actions	Type d'action		Responsables & Partenaires	Échéancier			Prévision Budgétaire
			Famille	Aîné		2022	2023	2024	
Plusieurs véhicules dépassent les limites permises dans la Municipalité	Diminuer la vitesse de déplacement des véhicules pour la sécurité des gens	Faire les représentations nécessaires auprès de la SQ afin d'augmenter la surveillance de la vitesse	X	X	Municipalité et Sûreté du Québec	X	X	X	0 \$
		Installer un radar pédagogique	X	X	Municipalité et Sûreté du Québec	X	X	X	4 600 \$
		Installer des balises dans tous les secteurs	X	X	Municipalité et Sûreté du Québec	X	X	X	23 000 \$
Problématique de se rendre d'un parc à l'autre	Sécuriser les enfants qui vont dans les parcs	Relier les parcs Benoît et Brûlé par un sentier	X	X	Municipalité et Hydro-Québec			X	23 000 \$
		Installer des affiches avec les règles de sécurité de base	X	X	Municipalité et Hydro-Québec			X	1 000 \$
Certains actes de vandalisme sont commis	Diminuer les actes de vandalisme	Ajouter des caméras de surveillance dans les parcs et secteur ciblés	X	X	Municipalité et Sûreté du Québec	X	X		2 000 \$

TRANSPORT

Constats	Objectifs	Actions	Type d'action		Responsables & Partenaires	Échéancier			Prévision Budgétaire
			Famille	Aîné		2021	2022	2023	
Manque d'information pour le service de transport adapté	Donner plus d'informations et de bien faire connaître le service	Se servir des publications municipales	X	X	Service aux citoyens et Transport adapté des Chenaux	X	X	X	0 \$
		Utiliser le tableau à l'intersection	X	X		X	X	X	
		Installer des abribus	X	X		X	X	X	



ENVIRONNEMENT

Constats	Objectifs	Actions	Type d'action		Responsables & Partenaires	Échéancier			Prévision Budgétaire
			Famille	Aîné		2022	2023	2024	
Les familles souhaitent faire des actions pour améliorer l'environnement à court et moyen terme	Effectuer des actions concrètes et donner l'exemple	Mettre en place un programme de subvention pour les couches lavables	X		Municipalité	X			500 \$
		Ajouter des bacs à recyclage dans les différents parcs et aux activités	X	X	Municipalité	X			6 000 \$
		Mettre en place un service de récupération des appareils électronique	X	X	Municipalité	X			0 \$
		Collaborer à la production de bacs à légumes et fleurs comestibles	X	X	Municipalité	X			1 000 \$



SERVICES MUNICIPAUX

Constats	Objectifs	Actions	Type d'action		Responsables & Partenaires	Échéancier			Prévision Budgétaire
			Famille	Aîné		2022	2023	2024	
Maintien et continuité de la Politique familiale	S'assurer du suivi et de la continuité de la Politique familiale	Reconduire un comité de la Politique familiale	X	X	Municipalité et Comité famille	X	X	X	0 \$

Conclusion

On peut constater que la municipalité de Saint-Maurice offre depuis longtemps à ses citoyens une multitude de services et activités. Comme le dossier de la famille est en constante évolution avec l'option de cette 3e édition de la Politique Familiale, la municipalité se dote d'un outil structuré pour s'assurer d'enrichir la qualité de vie des familles qui y habitent.

Le bien-être de nos famille doit rester au cœur des préoccupations et des décisions.



Municipalité de Saint-Maurice
2510, Saint-Jean
Saint-Maurice QC G0X 2X0
819-374-4525
infocitoyens@st-maurice.ca
www.st-maurice.ca

